

Marino Lambiase

## **Philippe Hamon, *Les Renaissances 1453-1559***

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Marino Lambiase, « Philippe Hamon, *Les Renaissances 1453-1559* », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* [En ligne], 2009, mis en ligne le 08 mai 2010, consulté le 29 mars 2015. URL : <http://crm.revues.org/11869>

Éditeur : Ribémont, Bernard

<http://crm.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://crm.revues.org/11869>

Document généré automatiquement le 29 mars 2015. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Cahiers de recherches médiévales et humanistes

Marino Lambiase

## Philippe Hamon, *Les Renaissances 1453-1559*

- 1 Dans un article paru en 2002 dans la *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, Arlette Jouanna nous invite à réfléchir sur le concept de Renaissance. Si tous les historiens « s'accordent pour estimer que cette notion renvoie d'abord à un fait culturel », s'agit-il pour autant d'un « concept opératoire pour l'ensemble de la période » ? « Peut-on valablement utiliser le terme dans les domaines économique, social, démographique, politique ? Y a-t-il, dans ces secteurs, une spécificité méritant d'être désignée comme une renaissance, voire comme une mutation, spécificité assez évidente pour justifier la majuscule qui distingue cette période des autres renaissances que l'historiographie a discernées ? » Le livre de Philippe Hamon, *Les Renaissances 1453-1559*, paru en octobre 2009 aux éditions Belin dans le cadre de la publication d'une Histoire de France en 13 volumes sous la direction de Joël Cornette, nous apporte une aide précieuse pour trouver des éléments de réponse à ces interrogations. En effet, cet ouvrage vise à exprimer tant la diversité, que ce soit au niveau régional ou au sein de chaque domaine – ce qui ressort avec évidence dans le choix même du titre –, que la globalité. En conformité avec le projet éditorial, il se veut une « histoire totale » de la période qui tend à englober tous les aspects de la vie sociale, politique et culturelle et à en questionner la spécificité pour voir si des courants et des lignes de force s'en dégagent. Excellent connaisseur des sources historiques, notamment par ses travaux sur les finances au temps de François I<sup>er</sup> (*L'Argent du roi. Les finances de François I<sup>er</sup>*, CHEFF, 1994) et sur les officiers qui en ont la charge (« *Messieurs des finances* ». *Les grands officiers de finances dans la France de la Renaissance*, CHEFF/LGDI, 1999), Philippe Hamon indique toujours avec beaucoup de clarté les réponses qu'on peut y trouver, mais également les limites que pose leur lecture à tout regard suffisamment critique. Partant du double postulat que « l'historien est toujours anachronique par rapport à son sujet » (il examine avec les moyens et les interrogations de sa propre époque) et que, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle en tout cas, « la Renaissance est souvent perçue dans une proximité excessive », l'auteur s'efforce, pour chaque domaine d'étude abordé, de faire entendre le point de vue des contemporains, la meilleure manière de percevoir une forme d'« étrangeté », pour ensuite le confronter aux résultats, parfois contradictoires, de l'historiographie la plus récente. À cela s'ajoute une riche iconographie, qui suscite les gestes, les visages et les couleurs de la période et l'utilisation de nombreux documents d'époque, qui nous en font entendre les mots.
- 2 Les bornes chronologiques choisies, 1453-1559, sont décrites comme « assez rares ». Elles visent à décaler le « beau XVI<sup>e</sup> siècle » d'une cinquantaine d'années pour le faire effectivement coïncider avec une période de prospérité et de boom démographique dans le royaume de France. 1453 n'évoque pas ici la chute de la capitale de ce qui reste de l'empire romain d'Orient, mais la bataille de Castillon qui, en juillet de cette année-là, mit fin dans les faits au conflit centenaire opposant Français et Anglais. L'autre borne chronologique représente la signature du traité de Cateau-Cambrésis scellant la paix entre Valois et Habsbourg après un demi-siècle d'hostilités. Mais il s'agit aussi de l'année de la mort accidentelle du roi Henri II, marquant ainsi la transition entre une période de stabilité monarchique et le début de troubles qui déboucheront sur ces conflits civils qu'on a nommés guerres de Religion. L'intention ici est d'estomper une séparation clairement tranchée entre une période lumineuse, aube de modernité, et ce qu'on a voulu voir comme un ténébreux obscurantisme médiéval. Philippe Hamon, sur les traces de tout un courant historiographique visant à rétablir une lecture plus nuancée du cheminement historique, s'interroge donc autant sur les éléments de continuité que sur ceux qui consacrent une rupture ou font apparaître une nouveauté.
- 3 L'événementiel à proprement parler est limité à une vingtaine de pages en début d'ouvrage. Destinées à « rafraîchir [la] mémoire » du lecteur, elles retracent les péripéties et les lignes directrices essentielles des six règnes qui couvrent la période traitée. Au passage, Philippe

Hamon apporte quelques coups de brosse rectificatifs à certaines images d'Épinal, notamment vis-à-vis des rapports entre Louis XI et le Téméraire ou du rôle personnel joué par Charles VIII dans le traitement des questions de Bretagne. Par ailleurs, l'historiographie d'un de ces souverains, François I<sup>er</sup>, est étudiée en détail dans l'appendice.

- 4 L'ouvrage explore ensuite, domaine par domaine, les « Renaissances » de la période. À l'inverse d'une habitude qui consiste à partir de l'aspect culturel, fait marquant de la Renaissance, pour voir s'il diffuse sur les autres domaines, Philippe Hamon commence par les aspects plus matériels pour n'aborder le versant culturel qu'en fin de parcours. Ce traitement a aussi sa logique et, notamment, lorsqu'il est question de « nouvelle naissance », le fait de commencer son examen par l'aspect démographique. Une forte augmentation de la population est une donnée incontestable (elle doublerait d'une borne chronologique à l'autre). Le traitement de ce chapitre est emblématique de la manière de procéder de l'auteur. Il commence par nous indiquer que ce sentiment d'augmentation de la population est perçu par les contemporains, Seyssel sur la courte durée (le règne de Louis XII), mais également Bodin sur la longue durée (« depuis six ou sept vingt ans », soit entre le règne de Charles VII et celui de Charles IX), bien que des voix discordantes puissent occasionnellement se faire entendre (un juge de Forez aux États généraux de Tours en 1484 constate, lui, un sensible recul). Il évoque ensuite le type de sources disponibles : documents liés à la fiscalité, mais, surtout, quand leur pratique s'impose, registres paroissiaux, et leurs variantes locales : en haute Bretagne on en établit dès la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, à Bourg-en-Bresse on en possède une « collection exceptionnelle », qui permet d'infirmer ou du moins de considérer avec suspicion certaines idées reçues. Les actes d'habitation provençaux permettent quant à eux d'obtenir des informations sur les mouvements migratoires. Philippe Hamon nous invite à toujours traiter les données avec un œil critique : quand il rappelle que la composition des familles peut être plus ou moins complexe ou quand, dans le chapitre suivant, au sujet de la reconquête des terroirs, il souligne que la « forte visibilité cléricale tient sans doute au fait que les archives du clergé ont souvent été mieux tenues et mieux conservées que les autres ». Finalement, il évoque la difficulté d'uniformiser des données obtenues sur des études régionales, qui peuvent elles-mêmes aboutir à des résultats contradictoires : ainsi des travaux menés sur le repeuplement du Lyonnais, « province pourtant fort petite », donnent trois résultats divergents. Quant au bilan final, il nous offre une lecture des données les plus assurées (à l'époque, un Européen sur cinq est Français), les met en lien avec les périodes antérieures (ce repeuplement n'est-il qu'une simple récupération à la suite des terribles ravages de la Peste noire et de la guerre de Cent Ans ou y a-t-il eu accroissement ?) et ouvre sur des problématiques (question de l'optimum entre une population et la productivité d'un territoire).
- 5 Un même type d'analyse parcourt les différents domaines, scindés en six parties. La première s'interroge sur la prospérité d'un royaume en train de se reconstruire. Après la démographie, déjà mentionnée, l'aspect économique est abordé, en particulier la production agricole et artisanale. La richesse des informations nous renseigne autant sur les mouvements globaux (reconquête des terroirs à la suite des ravages de la guerre, mise en place d'une forme de proto-industrialisation, à l'égard de laquelle les marchands jouent un rôle central) que sur des particularités plus locales (ainsi les stratégies de diversification des cultures céréalières en vue d'une commercialisation plus rentable introduisent à cette période le sarrasin en Bretagne où il devient une « culture de civilisation »). Une étude des échanges commerciaux, en plein essor et expansion, permet d'examiner la spécificité du groupe social des marchands en phase ascensionnelle et d'évoquer l'émergence d'un capitalisme de type commercial. Quant à la conjoncture générale, une instabilité chronique prédomine dans une société fortement dépendante de la production agricole. Dans un tel contexte, Philippe Hamon remet en question la notion de cycles économiques. Il constate, par contre, que l'inflation est un phénomène qui traverse toute la période et, revers de la médaille de ce « beau XVI<sup>e</sup> siècle », est cause d'une « cruelle paupérisation populaire ». C'est l'indice, une fois de plus, de ce que l'histoire échappe à toute schématisation hâtive : la lecture d'une période doit rendre compte de sa complexité et se pencher sur ses aspects les plus divers.

- 6 La deuxième partie traite de l'aspect sociologique. Sous l'intitulé « une société en mouvement ? », elle s'interroge sur les possibilités de mobilité sociale. Un examen des valeurs dominantes et des structures (famille, place de la femme à la Renaissance) esquisse un tableau dans lequel beaucoup d'éléments traditionnels marquent la continuité avec les époques antérieures. Est ensuite examinée la complexité du monde urbain, où, à travers un mouvement de mainmise des officiers royaux sur les fonctions municipales, sont mis en jeu l'autonomie d'une ville ou son contrôle par le Prince. La noblesse tend à se constituer en tant que groupe social. Attractif et offrant une certaine perméabilité, son accès est toutefois bien délimité. Philippe Hamon étudie ensuite les facteurs d'intégration et d'exclusion sociale. À travers certains exemples classiques de marginalité (bordels, petite criminalité, vagabondage), on voit se dessiner une société qui « génère des exclusions, mais avec de possibles accommodements ». L'examen de l'aide aux pauvres permet de déceler non seulement une intervention plus grande des autorités laïques dans un domaine jusque là largement réservé à l'Église, mais également l'émergence d'un facteur perçu comme un trait de modernité : celle de l'individu, qui peut survivre même isolé des réseaux de solidarités traditionnels. Finalement, ce qui se dégage, c'est une société qui se transforme, sans que soient remis « profondément en cause ses cadres tant idéologiques que pratiques » hérités des périodes antérieures, et polarisée, la ville constituant le « lieu privilégié de dynamisme et novation ». Philippe Hamon y examine la vitalité urbaine et étudie le rayonnement, souvent encore très restreint, que les villes exercent sur le pays environnant. Quant aux opportunités de promotion sociale, elles existent notamment pour les marchands, condition très valorisée à la Renaissance, ou par la poursuite d'études, entre autres juridiques, assorties de bonnes capacités pratiques. Ces possibilités se ferment cependant dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, où la sélectivité devient plus marquée.
- 7 La troisième partie, reprenant le titre de l'ouvrage de Seyssel publié en 1519 « La Grant Monarchie de France », étudie l'aspect politique centré autour de la figure du Prince, dans la mesure où la légitimité du régime monarchique n'est pas contestée et que le souverain reste le premier acteur de la vie politique du royaume. Parents et favoris peuvent, bien sûr, infléchir les tendances et les décisions. Philippe Hamon examine ensuite le rôle joué par le Conseil, ses pouvoirs et ses limites. Puis il analyse une exaltation de la personne royale, particulièrement marquée à cette période et profondément enracinée dans le sacré : l'appellation « roi très-chrétien » est officialisée, une dimension messianique devient un attribut permanent (très visible dans les entrées royales, par exemple celle de Charles VIII dans la ville de Naples, qui doit constituer une étape sur la route de Jérusalem). La cérémonie du sacre elle-même et le pouvoir thaumaturgique qu'elle confère ne font qu'accroître cette aura fondée sur un sentiment religieux, ainsi que le monopole de la grâce. Parallèlement, grandit le sens de mystère lié aux affaires de l'État, dont le Prince se considère comme le « dépositaire privilégié ». L'appareil monarchique lui-même se renforce : le personnel à son service s'accroît, particulièrement à partir du règne d'Henri II, tant dans le domaine financier que judiciaire, où l'on voit se multiplier les parlements. L'historien étudie également les réseaux et l'extension de la sphère d'influence du souverain pour déterminer ses capacités d'agir localement sur un territoire étendu. Puis il cherche à dégager les spécificités d'une monarchie de la Renaissance, notamment dans les rapports qu'entretient le souverain avec ses sujets, relevant que, si la dimension corporative reste très présente, particulièrement dans l'idée empruntée à l'Église d'un corps mystique dont le roi est la tête, les États généraux, quant à eux, connaissent un net fléchissement. Ainsi « la Renaissance marque un coup d'arrêt dans un processus – jusque là tout à fait envisageable – de construction d'une monarchie consultative ou représentative ». On y décèle au contraire un renforcement d'un pouvoir monarchique tendant de plus en plus vers un « absolutisme pratique » à cause de « l'absence de véritables contre-pouvoirs d'ordre institutionnel ou de garanties de type constitutionnel ». Celui-ci reste cependant limité, les affaires se règlent souvent par négociation et compromis et la crainte de Dieu, dont le roi n'est que le lieutenant, a un impact certain sur un comportement moral qui se distingue nettement « d'une raison d'État qui est encore à venir ». L'image qui semble se dessiner est celle d'une « monarchie de consensus », facilitée par la caution morale, la relative

légèreté des structures étatiques et la « conscience de devoir au roi et à la couronne la sortie de la France du chaos » en mettant fin à la guerre de Cent Ans. Des années 1470 à 1540, on recense très peu de troubles hostiles au Prince.

- 8 La quatrième partie se centre sur la politique de puissance, c'est-à-dire sur les rapports entre le roi de France et les pays voisins, tant sur le plan de la guerre, que de la diplomatie et des alliances. Après avoir examiné l'émergence d'un sentiment national encore totalement imprégné de religieux sous ses diverses symboliques, Philippe Hamon se demande dans quelle mesure celui-ci prévaut face à celui d'une appartenance locale. Il constate que ce sentiment national prend de l'ampleur face à l'étranger, dans les zones frontalières et dans les discours officiels (ainsi il est avancé comme argument pour ne pas rendre la Bourgogne à Charles Quint). L'historien examine ensuite une armée en voie de professionnalisation, ses nouveautés (artillerie, francs-archers, systèmes de fortification, intérêt apporté à la flotte), ainsi que les conséquences sociales (dépenses croissantes, mais une marge importante de la population en bénéficie). C'est également une période d'essor pour la diplomatie (dix postes permanents en 1547) qui commence à jouer un rôle par le maintien de certaines relations internationales (par exemple entre la France et les cantons suisses) et par l'utilisation de techniques de propagande idéologique (les campagnes visant à discréditer l'un ou l'autre prétendant à la dignité impériale en 1519 en sont une excellente illustration). Cette volonté de puissance s'exprime pour la monarchie tant par sa politique d'annexion, très importante entre 1477 et 1532, facilitée par une extinction de nombreuses lignées (maison d'Anjou, Bretagne, dislocation des possessions bourguignonnes) et conduisant à un renforcement de l'unité du royaume, que par les expéditions italiennes. Ces dernières, si elles ont un lien avec les précédentes (la succession angevine justifie la descente sur le royaume de Naples), sont empreintes d'un esprit différent : une dimension messianique et une volonté de croisade. Elles finissent par devenir de véritables guerres européennes vu la qualité et le nombre des acteurs en jeu. Philippe Hamon relève que, même si elles ont été très critiquées, elles n'étaient pas inexorablement vouées à l'échec final, dont il examine ensuite les causes. Une étude des alliances montre de profonds changements durant la période : le conflit avec l'Angleterre, quoiqu'une hostilité latente subsiste, passe au second plan, alors que la rivalité entre couronne de France et Habsbourg occupe le devant de la scène. Celle-ci s'étend même outre-Atlantique (c'est dans ce contexte qu'il faut lire l'intérêt de François I<sup>er</sup> pour les expéditions de Verrazzano et de Cartier). S'il y a plusieurs affrontements directs, aucune victoire n'est décisive, ce qui accroît l'importance de l'activité diplomatique. La France perd deux alliances traditionnelles : celle de l'Écosse (qui se termine en 1560 alors que le pays adopte la Réformation sous l'égide de Knox) et celle de la Castille (laquelle fait partie d'un héritage revendiqué par Charles Quint). Philippe Hamon précise que, si le jeu des alliances tient compte de la puissance des adversaires (Henri VIII d'Angleterre oscille entre le roi de France et l'empereur en raison inverse de leurs succès), la notion d'« équilibre européen » n'est pas encore opératoire. Ainsi, la succession d'Espagne de Charles Quint ne soulève pas les mêmes oppositions et remous que celle qui s'ouvrira en 1700.
- 9 La cinquième partie examine l'un des aspects les plus marquants de la période, qui sera cause d'une réelle et profonde rupture avec les époques antérieures : il s'agit de la Réforme religieuse qui va scinder l'Église en deux camps. Philippe Hamon commence par examiner la nature du sentiment religieux de l'époque, reprenant un qualificatif qui lui a été donné il y a quelques années par Jacques Chiffolleau, celui de « flamboyant ». Celui-ci met en exergue le caractère exubérant des pratiques. On relève une abondance du clergé (le clergé séculier est sans doute à son maximum), un dynamisme des ordres réguliers, une diffusion spectaculaire des confréries. Le renforcement du lien avec l'au-delà (de nombreuses clauses testamentaires en témoignent) et les enjeux du salut, entretenus par une « pastorale de la peur », renforcent une religion des œuvres (charité, financement de messes, etc.), permettant d'obtenir le secours d'intercesseurs. Il s'agit là d'une construction récente au centre d'une véritable économie chrétienne. Ainsi, le commerce des indulgences est utile aux communautés locales. L'historien relève encore que les pratiques des fidèles ont une forte coloration magique, qui n'est cependant ni la survivance d'un paganisme, ni un syncrétisme, mais est inhérente à la

compréhension de leur foi. La lutte contre certaines pratiques taxées de sorcellerie connaît un tournant important au milieu du XV<sup>e</sup> siècle : le stéréotype du sabbat et tout l'arsenal idéologique visant à combattre ce qui est assimilé à une hérésie se met alors en place. Ainsi, on distingue dans cette période une forte cohésion sociale à tous les niveaux en matière de croyances religieuses. L'importance accordée au salut individuel (qui se lit dans le succès de l'idée d'ange gardien, du culte marial, du sacrement de confession) s'inscrit toujours dans un puissant ancrage collectif. Pour comprendre le besoin de réforme, Philippe Hamon autopsie la crise en examinant ses origines (conciliarisme, gallicanisme), les abus constatés (absentéisme, cumul des bénéfices, une irritation devant le clergé qui instrumentalise certaines pratiques comme l'excommunication pour des fins temporelles) et le contexte idéologique (un sentiment de dégénérescence, un besoin de retour à la pureté originelle). Dans le clergé, des tendances s'opposent entre un courant réformateur (observant) et les tenants des pratiques traditionnelles. Les tensions s'aggravent, notamment, avec le bouleversement introduit par les idées de Luther et sa justification par la foi, discréditant les pratiques précitées. La tentative de l'évangélisme français autour de Lefèvre d'Étaples, au lieu de servir de tampon entre les courants opposés, se révèle un échec. La monarchie profondément impliquée dans la crise religieuse n'adopte pas toujours une ligne claire, en tout cas dans les premiers temps, ce qui accroît l'incertitude. Le dernier chapitre de cette section se centre sur la Réforme française et le rôle capital joué par Jean Calvin. Philippe Hamon insiste sur le caractère d'imprévisibilité de la rupture définitive aussi bien que de ses conséquences, les guerres civiles. Ainsi, après avoir décrit la personnalité du Réformateur, autour duquel se cristallisent les idées nouvelles, et la réaction des autorités catholiques (dans laquelle le Parlement de Paris joue un rôle, même au niveau dogmatique) et de la monarchie, il se penche sur les facteurs ayant favorisé l'émergence de la Réforme. Évitant les grands modèles explicatifs (misère ou capitalisme, angoisse généralisée, mutation socio-culturelle), il va tenter de discerner ce qui se passe au niveau des pratiques, c'est-à-dire qui sont les individus susceptibles d'entendre le message, d'y adhérer et de se convertir. Si on distingue des solidarités, par exemple d'ordre professionnel ou vis-à-vis d'un seigneur, il peut tout aussi bien, dans d'autres cas, s'agir d'oppositions. Si celles-ci se distinguent nettement dans certaines villes ou régions, il y en a d'autres où on ne discerne aucun élément explicatif probant. Les liens entretenus avec le clergé local peuvent également jouer un rôle déterminant. Il s'agit aussi de comprendre pourquoi, dans certains cas étudiés, « orfèvres et peintres, qui travaillent beaucoup pour l'Église, accueillent si largement la Réforme, alors que les bouchers, dont le commerce est affecté par les exigences religieuses, apparaissent comme des catholiques zélés ». On le voit, la complexité de la situation se dérobe à toute généralisation. Le chapitre se conclut en soulignant l'ampleur de la remise en cause dans une société où le sentiment religieux est si fort et le potentiel de violence qu'elle contient. Toutefois, en 1559, une réunification serait encore théoriquement possible : aucun acte irrémédiable n'a été commis.

- 10 La sixième et dernière partie s'intéresse à l'aspect culturel, celui qui est le plus communément évoqué par la notion de Renaissance. En effet, cette période, considérée comme « créatrice et optimiste », « tire aujourd'hui une part de son prestige rétrospectif de ses réussites supposées, tant intellectuelles qu'artistiques, du collège de France aux châteaux de la Loire ». Philippe Hamon souligne cependant le lien entre le religieux et le culturel, ce qui a été obscurci dans les visions ultérieures. Ainsi, le gothique, loin d'être un art de l'« obscurantisme », connaît une grande vitalité en plein XVI<sup>e</sup> siècle. Le premier chapitre de cette section est consacré au projet humaniste, dont l'enjeu est non seulement intellectuel, mais principalement moral : il cherche à exalter la dignité de l'homme et à le rendre meilleur, ce qui le rend actif dans le domaine de l'éducation. On y voit le combat d'une élite culturelle, auto-proclamée, qui veut construire sa réussite sociale sur la valeur du savoir. Des mécènes favorisent la renommée de cette élite et ils en bénéficient en retour : ainsi un groupe de financiers cherche à asseoir sa position face à la noblesse en apportant son soutien au nouvel humanisme. Philippe Hamon souligne les aspects plus problématiques : un rapport à l'Antiquité complexe (si on veut la faire ressurgir dans son authenticité, on exhume quelque chose qui avait été perdu : ainsi, alors que le Moyen Âge la percevait dans la continuité, la Renaissance en souligne l'altérité) et une conciliation parfois difficile avec les dogmes chrétiens. Par ailleurs, l'important travail philologique mené

par les humanistes éveille l'épineuse question de la critique textuelle des écrits bibliques et de « l'autorité des interprétations transmises par la Tradition de l'Église ». L'historien voit la principale limite de l'humanisme dans le fait que celui-ci n'a pas « produit de principes explicatifs nouveaux » : sciences, philosophie ou spiritualité restent étroitement imbriquées. Toutefois si le projet global de réforme de l'humain échoue, l'orientation donnée aux études (*studia humanitatis*) a devant elle un bel avenir. Le chapitre suivant traite de la promotion sociale et littéraire de la langue française. Si le plurilinguisme domine encore dans l'oralité, l'imprimerie fait progresser le français, l'enrichit, le standardise. La monarchie joue un rôle dans ce processus, sans être fortement coercitive : les documents qu'elle produit officialisent certaines formes et le milieu de la Cour veut en faire une langue de culture et de prestige. C'est dans ce contexte que s'inscrit la constitution du groupe littéraire de la Pléiade et la rédaction par Joachim du Bellay de sa fameuse *Deffence et illustration de la langue françoise*. Philippe Hamon évoque une querelle orthographique opposant déjà tenants d'une graphie strictement calquée sur la phonétique et partisans d'une écriture fondée sur l'étymologie. Si la Cour joue un grand rôle dans la production littéraire, celle-ci ne s'y cantonne pas exclusivement. On distingue des réseaux locaux, notamment à Lyon, ce qui permet de soulever la question de l'authenticité, maintenant discutée, des œuvres de Louise Labé. Le chapitre se conclut avec une esquisse de l'émergence de la figure de l'écrivain, cherchant à se faire reconnaître en demandant aux imprimeurs de respecter ses choix textuels et d'éditer ses œuvres sous son nom propre et non celui d'une personnalité plus illustre. Le dernier chapitre traite la question de la spécificité d'un art renaissant français. Philippe Hamon fait un sort à la tradition bien établie qui veut que la campagne de Charles VIII en Italie ait fait prendre conscience au roi et à sa suite de l'avancée culturelle de la péninsule. À Naples, le souverain passe « plus de temps à visiter les Églises et leurs reliques qu'à traquer les chefs d'œuvre artistiques ». S'il ramène en France des Italiens, ce sont avant tout des spécialistes des produits de luxe (tailleurs, parfumeur, jardinier...). L'Italie joue cependant un rôle incontestable dans le domaine artistique et Rome devient au XVI<sup>e</sup> siècle un « passage obligé » pour les artistes et écrivains européens. L'historien souligne toutefois que ce qui frappe Charles VIII et ses compatriotes sont les jardins royaux de Naples ou la Chartreuse de Pavie, plutôt que les merveilles florentines, car « le décalage est plus réduit » et la « réception possible ». Il discute ensuite des modalités d'introduction des nouveautés artistiques italiennes en France. Elles s'insèrent d'abord comme éléments de décor dans une architecture déjà très dynamique et ceux-ci trouvent, à leur tour, un langage propre. Si les modalités exactes des apports sont l'objet de débat de la part des spécialistes, il ressort clairement qu'un style typiquement français prend naissance, auquel, après Chambord et Fontainebleau, le nouveau Louvre va servir de « manifeste ». Philippe Hamon conclut en déclarant qu'il n'y eut jamais d'« imitation servile de l'Italie », mais une adaptation à l'esprit français. L'historien étudie ensuite la diffusion de cet art renaissant (la Bretagne sert d'exemple) et sa cohabitation avec le gothique flamboyant qui, comme cela a déjà été indiqué, connaît encore une grande vitalité : les deux styles sont souvent mêlés et s'influencent. Ce chapitre se termine par une étude de l'impact de l'art sur la société. Une nouvelle figure émerge, celle de l'artiste, dont le modèle est italien (Vinci, bien sûr, mais également l'architecte Philibert de l'Orme). Le mécénat, notamment royal, joue un rôle important vis-à-vis d'un art qui exalte sa fonction. Des courtisans cherchent à se distinguer et à attirer le roi par des constructions innovatrices : châteaux comme Gaillon et Écouen ou monuments religieux comme la cathédrale d'Albi, embellie spectaculairement par la famille d'Amboise. Ainsi, cette « nouvelle culture [...] produit de la différenciation sociale ».

- 11 Toutefois, la position obtenue par ce mécénat reste fragile : de nombreux officiers de finances perdent les châteaux qu'ils ont fait construire ou rénover au profit des favoris royaux.
- 11 L'ouvrage se conclut par un appendice d'une cinquantaine de pages intitulé « l'atelier de l'historien ». Philippe Hamon y présente d'abord trois sources. La première, les registres paroissiaux, apparaît avec la période concernée, puisque le plus ancien registre conservé (celui des baptêmes de Roz-Landrieux, paroisse de l'évêché de Dol de Bretagne) date de 1451. Très utilisés dans les domaines de la démographie et de la généalogie, ils peuvent servir à d'autres champs d'études : structures familiales, mobilité géographique, évolution

du choix des prénoms, passage au français ou maintien du latin, etc. La deuxième source, les lettres de rémission, n'est pas spécifique à la période : ce type de document apparaît au XIV<sup>e</sup> siècle et sera produit jusqu'en 1791. Très circonstanciées, ces lettres, qui fournissent souvent des récits complets d'affaires judiciaires, servent non seulement d'objet d'étude sur la violence et la criminalité, mais également sur la vie quotidienne des populations (conditions de travail, relations sociales) et sur les rapports entre les sujets et un pouvoir monarchique détenant le monopole du pardon. Là encore, Philippe Hamon commande une réflexion qui, dit-il, « vaut pour tout récit d'archives » : « leur construction est commandée par les effets qu'elles veulent produire, et les normes auxquelles elles doivent se soumettre ». La troisième source évoquée est plus inhabituelle : il s'agit des maisons d'habitations de l'époque, conservées dans les villes, qui peuvent apporter de précieuses informations sur les cadres de vie urbains. Elles ont malheureusement été l'objet de nombreuses transformations et destructions jusqu'aux années 1970 et leur étude doit être complétée par d'autres sources (iconographiques, inventaires après décès, actes de vente, etc.). L'atelier se poursuit par la discussion de questions historiographiques, traitant tout d'abord celle de François I<sup>er</sup>. L'image de ce souverain, exaltée durant son règne et celui de ses successeurs directs, connaît une nette dégradation sous les Bourbons où il fait figure de « roi sensuel, immoral et égoïste ». Au XIX<sup>e</sup> siècle, elle oscille entre une nostalgie romantique pour un roi chevaleresque, protecteur des arts, et une vision libérale et républicaine très critique. C'est aussi l'époque d'un « immense effort de publication de sources, qui permettent de se faire une idée plus précise du roi et du règne ». À partir du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le souverain est l'objet de jugements moins tranchés. L'intérêt pour le politique, notamment « les progrès du pouvoir monarchique au cours du règne et la promotion spectaculaire de l'individu royal », marque selon Philippe Hamon une tendance historiographique propre au dernier quart de ce siècle. La deuxième partie consacrée à l'historiographie traite des différentes lectures de l'œuvre de Rabelais, très riche en interprétations possibles. Cette section se termine par les voyages et tentatives d'installation des Français en Amérique à l'époque de la Renaissance (côte atlantique du continent nord-américain, Canada, mais aussi Brésil). L'historien souligne un regain d'intérêt pour ce domaine chez les chercheurs des deux côtés de l'Atlantique, lesquels s'intéressent notamment à « la nature des relations avec les autochtones, en un temps où celles-ci ne sont pas de domination, mais bien de coopération ». L'atelier présente ensuite trois domaines qui sont l'objet d'importants débats de la part des historiens de la Renaissance. Tout d'abord, la nature de l'« État » : peut-on parler de naissance de l'État moderne, de monarchie absolue durant la période examinée ? Différents modèles ont été proposés : monarchie consultative, État des états, État moral. La question, particulièrement complexe, donne lieu à une exposition circonstanciée de la problématique et des pistes proposées. La deuxième question traitée se réfère au titre d'un ouvrage collectif dirigé par Eugenio Garin et paru en 1988 : elle vise à déterminer s'il y a un « homme de la Renaissance ». Selon tout un courant historiographique, auquel appartiennent notamment Michelet et Jacob Burckhardt, l'époque serait celle de la promotion de l'individu. Cet homme serait aussi le « premier homme moderne », s'opposant, une fois encore, à un homme médiéval qu'on déclare entaché d'obscurantisme. Ces visions ont été depuis fortement contestées. Ainsi, on rappelle la volonté des humanistes « de revenir à un passé idéalisé, et non de faire du neuf », on souligne la « volonté d'harmonie universelle de la Renaissance, inspirée des Pythagoriciens, des Stoïciens et de la Bible », on met en avant un « très large fonds commun de références, de valeurs et de comportements ». Après l'homme de la Renaissance, la femme : quelle est sa place, l'évolution de sa situation, connaît-elle une émancipation ? La question est délicate, notamment à cause d'un manque de visibilité liée à son absence d'autonomie légale. Si la femme à la Renaissance semble avoir une certaine liberté d'action dans le domaine professionnel (à partir de contrats d'apprentis parisiens, on constate que « dans la moitié des cas où l'on connaît le métier de l'homme et celui de la femme [...], le second est différent du premier »), celle-ci est exclue des corps de métiers et les écarts de salaires entre les deux sexes s'accroissent au XVI<sup>e</sup> siècle. Toutefois, une attention nouvelle portée aux sources judiciaires fait apparaître une plus grande



présence des femmes dans l'espace public. L'atelier se conclut en recensant, sous l'intitulé « chantiers », les domaines de recherche soit actuellement « en plein essor » (questions de culture matérielle, notamment étude de l'alimentation et histoire du corps), soit ceux qu'« il conviendrait de redynamiser » (histoire économique, notamment les conditions d'émergence du capitalisme commercial et, plus largement, la transition socio-économique du « féodalisme » au « capitalisme » ; histoire sociale, des élites urbaines aux catégories les plus modestes ; analyse des réseaux socio-économiques ; histoire rurale, notamment avec la question de l'ouverture des campagnes ; les formes de la réception dans l'histoire culturelle).

- 12 Comme le souligne Philippe Hamon, la coupure entre cette section et tout ce qui précède est « en partie artificielle », dans la mesure où « bien des développements y ont fait place à la difficulté de l'élaboration du savoir historique et aux difficultés qui subsistent ». En effet, comme cela a déjà été relevé en introduction, l'historien s'est toujours montré attentif d'enrichir son propos, tout au long de l'ouvrage, par une critique éclairée des sources, de souligner les débats historiographiques, d'indiquer les pistes les plus récentes et les aspects problématiques, pleinement conscient que l'histoire est en constante construction et que chaque historien y apporte un « certain regard ». Celui porté par cet ouvrage à l'ensemble de la période permet de bien saisir sa complexité et d'avoir une plus juste appréciation tant de sa spécificité que des éléments de continuité avec les époques qui l'ont précédée.

---

**Référence(s) :**

Philippe Hamon, *Les Renaissance 1453-1559*, Paris, Belin, 2009, 619p.

---

**Pour citer cet article**

Référence électronique

Marino Lambiase, « Philippe Hamon, *Les Renaissance 1453-1559* », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* [En ligne], 2009, mis en ligne le 08 mai 2010, consulté le 29 mars 2015.  
URL : <http://crm.revues.org/11869>

---

**Droits d'auteur**

© Cahiers de recherches médiévales et humanistes

---